



Publication de la Chambre Régionale d'Agriculture du Languedoc-Roussillon Midi Pyrénées

Directeur de publication : Denis Carretier
Rédacteur en chef : Christel Chevrier

Comité de rédaction : Blaindine Broquedis, Nadine Bals, Laure Bérard-Delay, Fabrice Guillois, Christophe Pueyo

Rédigé en collaboration avec : Chambres d'agriculture LR, ADVAH, la CAVALE, Escudier, Estéve, Ets Jullian, SAS Maurin, Lycée Charlemagne, Pérès SAS, Ets Touchat, Ets Perret, FREDON-LR, Les vigneronns du Narbonnais, Prometé.

Crédit photos : Groupe Chambre, Groupe Guide des Vignobles Rhône-Méditerranée



Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Eco-phyto.

Viticulture

Languedoc Roussillon

Le bulletin de santé du végétal est édité à partir des observations de 52 observateurs sur un réseau de 454 parcelles régionales. Pour tenir compte des contextes pédo-climatique et agronomique propres à vos parcelles, nous vous invitons à aller réaliser vos propres observations avant toute intervention.

Stades phénologiques

Vignoble régional

Sur les parcelles observées, les stades phénologiques varient de « fermeture de la grappe » (stade L ou 33) dans les secteurs tardifs et/ou parcelles tardives à « fin-véraison » (stade 37) en secteur précoce.

Cicadelles vectrices de la flavescence dorée

Vignoble régional

Les adultes de cicadelle vectrice de la flavescence dorée, *Scaphoideus titanus*, sont observés au vignoble.

Les symptômes de la maladie sont également observés.

Les caractéristiques de l'expression de la maladie sont :

- la décoloration du feuillage (rougissement pour les cépages rouges, jaunissement pour les cépages blancs) plus ou moins bien délimitée par les nervures. Les feuilles deviennent « cassantes » et s'enroulent en fonction des cépages.
- le dessèchement des rafles avec des inflorescences avortées ou des baies partiellement ou totalement flétries qui peuvent aller jusqu'à la chute complète des grappes.
- l'aoutement absent ou partiel, aspect caoutchouteux des sarments, qui donne un port « retombant » à la souche atteinte.

Les dégâts sont observés jusqu'à la chute des feuilles.

Dès à présent, il est primordial de repérer et de marquer les souches atteintes pour les arracher le plus tôt possible.

Les abeilles butinent, protégeons les !

Respectez les bonnes pratiques phytosanitaires

Les traitements insecticides et/ou acaricides sont interdits, sur toutes les cultures visitées par les abeilles et autres insectes pollinisateurs, pendant les périodes de floraison et de production d'exsudats.

Par **dérogation**, certains insecticides et acaricides peuvent être utilisés, **en dehors de la présence des abeilles**, s'ils ont fait l'objet d'une évaluation adaptée ayant conclu à un risque acceptable. Leur autorisation comporte alors une mention spécifique "emploi autorisé durant la floraison et/ou au cours des périodes de production d'exsudats, **en dehors de la présence des abeilles**".

Il ne faut **appliquer un traitement sur les cultures que si nécessaire** et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, mentionnées sur la brochure technique (ou l'étiquette) livrée avec l'emballage de la spécialité commerciale autorisée.

Afin d'assurer la pollinisation des cultures, de nombreuses ruches sont en place dans ou à proximité des parcelles en fleurs. Il faut **veiller à informer le voisinage de la présence de ruches**. Les traitements fongicides et insecticides qui sont appliqués sur ces parcelles, mais aussi dans les parcelles voisines, peuvent avoir un effet toxique pour les abeilles et autres insectes pollinisateurs. Il faut **éviter toute dérive** lors des traitements phytosanitaires.

Vignoble régional

La situation est globalement stable à l'échelle régionale et peu de nouveaux symptômes sont observés. Les conditions météorologiques sont peu favorables au développement du parasite.

Les données issues de modélisations (MILSTOP arrêtée au 7 août ou Potentiel System version 97) indiquent que les conditions météorologiques enregistrées entre le 1^{er} et le 7 août peuvent générer de nouvelles contaminations dans les zones concernées par les pluies. Les sorties des repiquages correspondant à ces contaminations sont attendues à partir du 14 août. L'indice de risque mildiou est globalement stable.

Aude

Les conditions climatiques restent peu favorables au développement du mildiou.

De rares nouveaux symptômes ont été observés (mildiou mosaïque et tâches d'huile sur les jeunes feuilles) suite aux faibles pluies du 31 juillet sur l'ouest du département. Certaines vignes irriguées par aspersion présentent des fréquences et des intensités d'attaque importantes.

Selon les données issues de la modélisation (Potentiel système 97), l'absence de précipitation n'a pas permis de générer de nouvelles contaminations. Le niveau de risque est en baisse sur l'ensemble du département.

Hérault

De nouveaux symptômes fructifiés sont observés sur feuilles (jeunes feuilles, mildiou mosaïque) notamment dans les unités agroclimatiques des Hauts Coteaux, Vallée de l'Orb-Lodévois, Montpelliérais et du Nord Montpelliérais.

De vieilles taches, encore fructifiées, et la présence de repiquages sur grappes (rot brun) sont toujours visibles dans certaines parcelles. Ces symptômes sont issus de contaminations antérieures.

D'après la modélisation MILSTOP arrêtée au 7 août, les conditions météorologiques enregistrées entre le 1^{er} et le 7 août génèrent de nouvelles contaminations secondaires sur toutes les stations sauf Prades sur Vernazobres et Puisserguier.

Les sorties des repiquages correspondant à ces contaminations sont attendues à partir du 14 août.

L'indice de risque mildiou est stable.

Pyrénées-Orientales

Les conditions climatiques (chaudes et sèches) ne permettent pas au mildiou de se développer. Les petits orages peuvent être source de nouvelles contaminations. La fréquence et l'intensité de la maladie diminue.

D'après la modélisation arrêtée au 7 août, les conditions météorologiques enregistrées le 1^{er} et le 7 août génèrent de nouvelles contaminations secondaires sur la station de Trouillas.

Les sorties des repiquages correspondant à ces contaminations sont attendues à partir du 17 août. L'indice de risque mildiou est stable.

Oïdium

Vignoble régional

Des évolutions restent désormais possibles jusqu'au début véraison uniquement sur les parcelles tardives.

La maladie est bien présente au vignoble et une progression limitée est encore notée sur les parcelles touchées (intensité).

La véraison marque la fin progressive de la sensibilité des grappes.

Aude

L'évolution de la maladie est fortement ralentie. Les fréquences et les intensités des symptômes sur grappe ne progressent plus. Toutefois de nouveaux symptômes sur feuilles, rameaux et rafles continuent d'apparaître localement sur tous cépages et en toutes zones.

Hérault

La maladie est toujours observée au vignoble, son évolution est limitée.

Toutefois, localement sont observés :

- des symptômes très importants sur carignan, cépages sensibles (chardonnay...) et/ou parcelles à historique important.
- des éclatements de baies dans les parcelles les plus touchées.

Pyrénées-Orientales

La véraison, stade dominant dans le département, marque la fin de l'évolution de la maladie sur la quasi-totalité des cépages. L'oïdium est encore présent mais sa virulence est très faible.

P

ourriture grise

Hérault

Des symptômes de *Botrytis cinerea* sont observés sur grappes localement dans certaines parcelles. Les symptômes varient d'une à quelques baies touchées de type « bouchon ». Ils sont occasionnés par des perforations d'eudémis de 2^{ème} génération et/ou par des éclatements de baies (grêle, excès de vigueur, oïdium, dégâts mécaniques...).

A

spergillus carbonarius

Hérault

Des symptômes sont observés dans des parcelles du Minervois, des Hauts Coteaux, du Biterrois, des Basse et Moyenne Vallée de l'Hérault.

Pyrénées-Orientales

Des symptômes sont observés dans certaines parcelles où il y a des dégâts de 2^{ème} génération d'eudémis.

T

ordeuses de la grappe

Vignoble régional

Le vol de 3^{ème} génération d'eudémis a démarré sur l'ensemble du vignoble régional. Les pontes sont observées. Les 1^{ères} larves sont observées dans les secteurs précoces.

Aude

Le vol de 3^{ème} génération se poursuit en secteurs précoces (Littoral, Narbonnais) et moyens (Corbières et Minervois). Sur ces mêmes secteurs, les dépôts de pontes sont toujours en cours. Sur la zone littorale et Narbonnaise, on peut observer les 1^{ères} perforations. Les niveaux de pontes sont hétérogènes et peuvent dépasser localement le seuil de nuisibilité (10 pontes pour 100 grappes).

En secteurs tardifs (Malepère, Limouxin, Haute vallée, Cabardès, Hautes Corbières) le vol a débuté, mais l'on ne constate pas encore de dépôts de pontes.

Hérault

Le vol de 3^{ème} génération se généralise sur l'ensemble du département.

Actuellement sont observées :

- . des pontes fraîches et en évolution dans toutes les situations.
- . les 1^{ères} œufs au stade tête noire en zones moyennes.
- . les 1^{ères} éclosions et 1^{ères} larves stade L1 et L2 en zones précoces.

Dans certaines parcelles, les dépôts de pontes peuvent être importants.

Pyrénées-Orientales

Les vols de 3^{ème} génération d'eudémis ont débuté dans tous les secteurs. Les 1^{ères} dépôts de pontes sont observés sur les secteurs du Bas Conflent et de la Haute Vallée de l'Agly.

Les pontes sont toujours en cours sur la Plaine, le Cru Banyuls, les Aspres Premiers Coteaux et la Moyenne Vallée de l'Agly.

Maladie du Bois

Vignoble régional

Des symptômes d'esca et de Black-Dead-Arm sont localement visibles. Les 2 formes (lente et apoplectique) sont observées avec une accentuation des symptômes d'apoplexie dans le vignoble régional.

Cicadelles vertes des grillures

Vignoble régional

Des larves et adultes de cicadelles sont toujours visibles.

Le seuil de nuisibilité (200 larves pour 100 feuilles observées) n'est pas atteint dans les parcelles observées.

Des symptômes de grillure sont localement visibles dans quelques parcelles.

Pourriture acide

Hérault

Des symptômes sont observés dans de rares parcelles dans les unités agroclimatiques du Biterrois et de la moyenne vallée de l'Hérault.

Déficit hydrique

Vignoble régional

Des symptômes de sécheresse sont observés dans le vignoble régional. Ces symptômes sont des flétrissements du feuillage et des baies allant jusqu'à un arrêt de croissance, ils sont observés dans certaines parcelles non irriguées à fort déficit hydrique. Sur les parcelles les plus affectées, les défoliations sont très marquées et les baies restent petites.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle.

La CRA-LRMP dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les producteurs et les invite à prendre leurs décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins d'information technique.

<http://www.languedocroussillon.chambagri.fr/commun/bsv-viticulture.html>